

Communiqué de presse conjoint N° 27

L'aéroport International Casablanca Mohammed V franchit le seuil des 10 millions de passagers accueillis sur une année

L'aéroport International Casablanca Mohammed V a battu un record de fréquentation annuelle en franchissant, **pour la première fois de son histoire**, la barre des **10 millions de passagers** ce jeudi 26 décembre 2019.

A cette occasion l'Office National Des Aéroports et Royal Air Maroc organisent une cérémonie pour accueillir le 10 millionième passager.

Ce dernier est un passager du vol **AT 205** de **Royal Air Maroc**, en provenance de **Miami**, nouvelle destination de Royal Air Maroc lancée le 1er avril 2019.

A cette occasion, Royal Air Maroc a offert au 10 millionième passager un billet d'avion business class sur son réseau international. L'heureux passagers a également reçu d'autres cadeaux de la part de l'Office National des Aéroports.

« *Nous sommes particulièrement fiers de célébrer avec nos passagers ce cap historique, qui témoigne de l'attractivité dont jouit l'aéroport Mohammed V. Cette performance a été possible grâce à la synergie positive avec notre partenaire stratégique Royal Air Maroc ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté aéroportuaire. Nous œuvrerons chaque jour pour rendre le passage à l'aéroport un véritable moment de plaisir et d'ouverture sur le monde* » a déclaré M. Zouhair Mohammed EL AOUFIR, Directeur Général de l'Office National Des Aéroports.

De son côté, M. Hamid ADDOU, Président Directeur Général de Royal Air Maroc a souligné que « *ce record dénote de la dynamique enclenchée depuis ces quatre dernières années à l'aéroport Casablanca Mohammed V grâce à la coopération exemplaire entre l'ONDA et Royal Air Maroc qui a mis tous les moyens pour faire de cet aéroport un hub de référence connectant l'Afrique au reste du monde à travers le Maroc* ».

L'aéroport Casablanca Mohammed V, première plateforme aéroportuaire du Royaume, accueille plus de **40%** du volume du trafic aérien réalisé par l'ensemble des aéroports marocains.

Nouaceur, le 26 décembre 2019